

Les mycoses des ongles ont pris de l'ampleur ces dernières années. Pour éviter la prolifération du champignon, il est essentiel de traiter les zones touchées dès les premiers signes.

Ongles décolorés

Attendre ne sert à rien en cas de mycose



De plus en plus de gens souffrent de mycoses des ongles, qui touchent plus souvent les orteils que les doigts. Le risque de contamination est principalement présent dans les environnements humides et chauds, comme les piscines, les salles de sport, les saunas et les vestiaires. Les premiers signes typiques sont des décolorations blanchâtres, jaunâtres ou brunâtres. La structure de la corne devient moins brillante, le plateau de l'ongle est friable ou s'épaissit.

Traitement traditionnel long

Le traitement des mycoses de l'ongle est non seulement compliqué, mais surtout très long. Les cachets sont efficaces, mais ont souvent des effets secondaires au niveau gastro-intestinal ou provoquent érup-

tions cutanées et maux de tête. Il faut souvent plusieurs mois avant de voir les premiers résultats avec des médicaments localisés traditionnels. Vient s'y ajouter le fait que le diagnostic de la mycose des ongles n'est pas toujours clairement posé et qu'elle peut être confondue avec un psoriasis unguéal. De manière générale, plus la maladie est identifiée tôt et traitée de manière adéquate, plus la guérison sera rapide.

Résultats visibles après deux semaines déjà

Cremolan® Nail est un traitement localisé en cas de mycose, de psoriasis des ongles ou de décolorations d'origine mécanique de l'ongle. Cremolan® Nail s'ap-

plique une fois par jour, de préférence le soir, sur les ongles touchés et est donc très simple à utiliser. Il n'est pas nécessaire de limer les ongles. Les premiers résultats sont visibles au bout de deux à quatre semaines seulement. Des études prouvent l'efficacité rapide, la réussite et la compatibilité du traitement. Une combinaison réfléchie d'urée, d'acide lactique et de propylène glycol permet d'obtenir ces résultats. Elle élimine la kératine endommagée, absorbe l'eau et modifie le pH. La prolifération des champignons et bactéries est ainsi stoppée. Le traitement est poursuivi jusqu'à ce que l'ongle ait repoussé. Cremolan® Nail est disponible sans ordonnance en pharmacie et droguerie.

Bon de CHF 3.–

Vous recevrez un bon de réduction de CHF 3.– dans votre pharmacie ou droguerie lors de l'achat d'un Cremolan® Nail.

Offre valable jusqu'au 30.09.2016, non cumulable.

Information pour le commerce spécialisé: remboursement effectué par le service externe ou envoyez le bon à Gebro Pharma SA, Grienmatt 2, 4410 Liestal

 Gebro Pharma | Un plus pour la vie



7 612053 150019